

STAGES FORMATEURS

A PROPOS

Les stages pour formateurs du REFJ constituent une occasion unique d'échange avec des pairs et de partage de pratiques innovantes et éprouvées en matière de techniques de formation.

Durant 5 ou 10 jours, les participants découvrent d'autres cultures judiciaires et se familiarisent avec les méthodes de formation, les outils, les pratiques et les initiatives pédagogiques de leur pays d'accueil.

A leur retour, les formateurs sont invités à utiliser les techniques découvertes pendant leur stage et à partager leurs connaissances avec leurs collègues.

Le REFJ a développé des objectifs spécifiques pour les stage formateurs, notamment dans le cadre des principes de formation judiciaire du REFJ et du projet pilote de la Commission européenne JUST/2012/JUTR/PR/0064/A4 sur la formation judiciaire européenne.

POINTS FORTS

Les programmes sont construits selon les objectifs spécifiques et les lignes directrices mis en place par le REFJ.

Les échanges peuvent être adaptés aux objectifs personnels des participants.

Principalement organisés en anglais ou en français, les stages formateurs permettent également aux participants d'améliorer leurs compétences linguistiques.

Méthodologie

Techniques
innovantes

Immersion dans
les activités

Formation initiale
et continue



Qui

- Formateurs judiciaires dans les institutions de formation nationale
- Juges, procureurs ou personnels judiciaires faisant fonction de formateur au niveau national ou décentralisé



Où

Les institutions membres du REFJ proposent une offre annuelle de stages formateurs. La liste des places disponibles est publiée lors de l'appel à candidatures.



Quand

L'appel à candidatures est ouvert de septembre à mi-octobre l'année avant le stage.

CANDIDATURES

Toutes les candidatures doivent être soumises sur la plateforme du Programme d'Echanges à l'adresse

www.exp-platform.ejtn.eu

La sélection des candidats relève des institutions membres du REFJ.

FINANCEMENT

LE REFJ couvre les frais de voyage et les dépenses journalières au moyen d'un per diem ou, le cas échéant, via le remboursement sur base des frais réels.

CONTACT

Pour toute question, veuillez contacter exchangeprogramme@ejtn.eu

ou consulter notre site Internet

www.ejtn.eu



Avec le soutien financier du Programme Justice de l'Union européenne